



Réponse de Monsieur le ministre des Affaires étrangères et du Commerce extérieur, Xavier Bettel, à la question parlementaire N°4393 de l'honorable Député Monsieur David Wagner

- 1) Est-ce que Monsieur le ministre peut me confirmer que, mise à part la vérification de la domiciliation, le gouvernement et/ou le LTIO n'ont fait aucune autre vérification pour s'assurer que les entreprises en question ne soient pas directement ou indirectement impliqués dans des violations du droit international ?
- 2) Dans l'affirmative de la question 1, Monsieur le ministre peut-il m'expliquer l'absence d'une telle vérification au vu de l'ampleur des violations du droit international par l'État d'Israël ?
- 3) Dans la négative de la question 1, quelle méthodologie a été appliquée et sur base de quels critères et de quels informations la vérification a-t-elle été effectuée ? Les liens éventuels avec les colonies de peuplement, les éventuelles activités économiques dans les TPO, les partenariats militaires et le développement de technologies à double usage ont-ils été évalués ? Comment l'indépendance de cette vérification a-t-elle été garantie ?
- 4) Est-ce que de telles vérifications ont été menées à posteriori par le Gouvernement ? Dans l'affirmative, quel est le résultat de cette vérification ?
- 5) Monsieur le Ministre peut-il affirmer que les critères de diligence raisonnable ont-été appliqués à l'encontre de cette société et m'assurer qu'aucun des produits, services ou compétences de Next Plus n'ont été utilisés pour appuyer des violations du droit international et notamment toute autre forme de répression de la population palestinienne ?
- 6) Monsieur le Ministre peut-il affirmer que les critères de diligence raisonnable ont-été appliqués à l'encontre de cette société et m'assurer qu'aucun des produits, services ou compétences de Eye Net Technology n'ont été utilisés pour appuyer des violations du droit international et notamment toute autre forme de répression de la population palestinienne ?
- 7) Monsieur le Ministre peut-il assurer que la société CatAmmon n'a aucune activité dans les Territoires palestiniens occupés et n'a aucune interaction avec l'armée israélienne ?
- 8) Monsieur le Ministre peut-il contredire cette affirmation ?

Nexus a pour vocation d'être une foire qui rassemble des sociétés tech ainsi que d'autres acteurs clé des écosystèmes d'innovation du monde entier.

A l'image des deux premières éditions de Nexus, des entreprises israéliennes ont été présentes. Pour l'édition 2026, sept entreprises furent proposées à Nexus par le bureau LTIO de Tel Aviv. Elles furent aussi vérifiées au préalable par le LTIO de Tel Aviv, ceci en coopération avec l'organisateur de Nexus, à savoir: *AirovationTechnologies*, *Bridges*, *CorrActions*, *Eye-Net*, *Frontline.io*, *Next Plus* et *Real Technologies*.

L'entreprise *CatAmmon*, telle que mentionnée par l'honorable député, ne fut pas présente à la foire. L'entreprise *WIX*, à laquelle l'honorable député fait aussi référence, ne fut pas introduite par l'entremise du bureau LTIO de Tel Aviv à l'organisateur de Nexus.

Les informations collectées n'ont pas permis et ne permettent pas d'aboutir à des conclusions selon lesquelles les entreprises présentes et introduites par le bureau LTIO de Tel Aviv seraient des entreprises de la défense israélienne actives à Gaza / dans les territoires palestiniens occupés.

Luxembourg, le 22 juillet 2026
Le ministre des Affaires étrangères et du
Commerce extérieur
(s.) Xavier BETTEL